

## Le nouveau visage de l'agriculture auvergnate en 2010

**Les premiers résultats du recensement agricole 2010 viennent de paraître en Auvergne. Professionnalisation, nouveaux usages technologiques et environnementaux, diversification des modes de commercialisation et des débouchés, développement des labels de qualité... C'est toute la réalité du secteur agricole et de ses professionnels qui a évolué depuis 10 ans.**

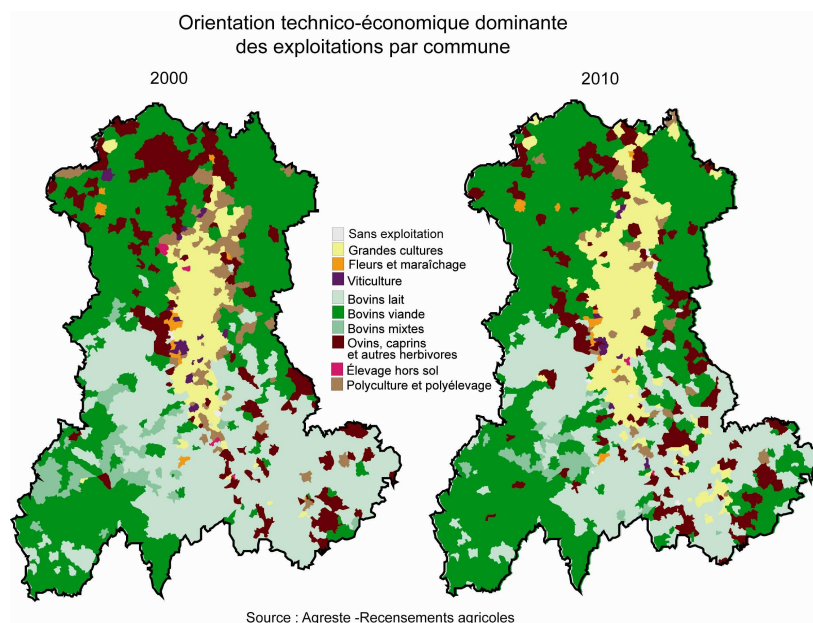
Le recensement agricole constitue la plus importante opération statistique menée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Tous les 10 ans, il fournit une photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Il s'intéresse à tous les aspects de l'activité agricole et tous les types d'agriculture et constitue de fait l'étude de référence du secteur, par son exhaustivité.

En Auvergne, 23 700 exploitations ont été recensées au total par plus de 100 enquêteurs mobilisés par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de septembre 2010 à mars 2011.

Depuis le dernier recensement agricole en 2000, l'agriculture auvergnate s'est inscrite dans une dynamique de professionnalisation et a su adapter ses pratiques pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur et aux préoccupations de notre société (environnement, santé, qualité de l'alimentation, emploi...).

### ***Des agriculteurs de plus en plus professionnels***

Les exploitations se sont fortement spécialisées depuis 2000. Les producteurs spécialisés représentent 79% du total contre 74% en 2000. La progression concerne surtout les éleveurs de bovins-viande et les producteurs de grandes cultures. Cette spécialisation reste cependant équilibrée entre les différentes productions à l'échelle communale. Ceci permet d'éviter les impacts négatifs sur l'environnement d'une trop forte concentration d'un type unique de production sur de larges territoires.



L'activité s'est concentrée depuis 10 ans dans les exploitations de grande dimension qui ont vu leur nombre augmenter alors que les petites et moyennes exploitations diminuaient. Au final le nombre d'exploitations a chuté de 21% passant de 30 000 en 2000 à 23 700 en 2010. Cette baisse est cependant moins importante que dans les autres régions : la moyenne est de 26% globalement en France.

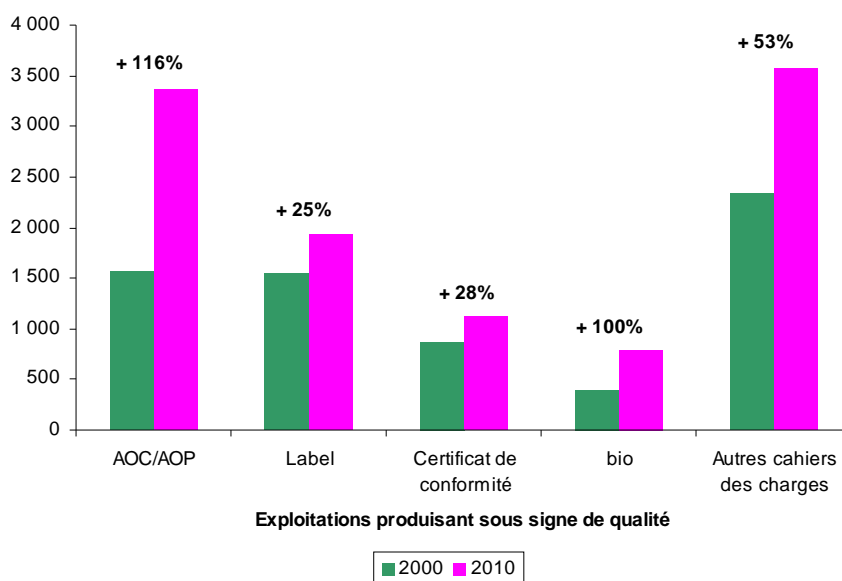
Les exploitations auvergnates sont également plus productives : la productivité par actif agricole a augmenté de 22% en 10 ans.

Les formes sociétaires (GAEC, EARL etc.) s'affirment également, elles ont fortement progressé en 10 ans pour atteindre 23% du total, encore loin il est vrai de la moyenne nationale (44%).

Enfin les chefs d'exploitation sont mieux formés : le taux de chefs d'exploitation ou coexploitants de moins de 40 ans ayant le niveau BAC a presque doublé, passant de 34% en 2000 à 63% en 2010.

### **Une agriculture de qualité**

L'Auvergne fait partie des 5 régions produisant le plus sous signe de qualité hors vin (AOC/AOP, Label, Certificat de conformité, Bio etc.) : tous les signes de qualité sont en forte progression depuis 2000. Plus de 33% des exploitations auvergnates produisent sous signe de qualité alors qu'elles ne sont que 23% pour l'ensemble de la France.

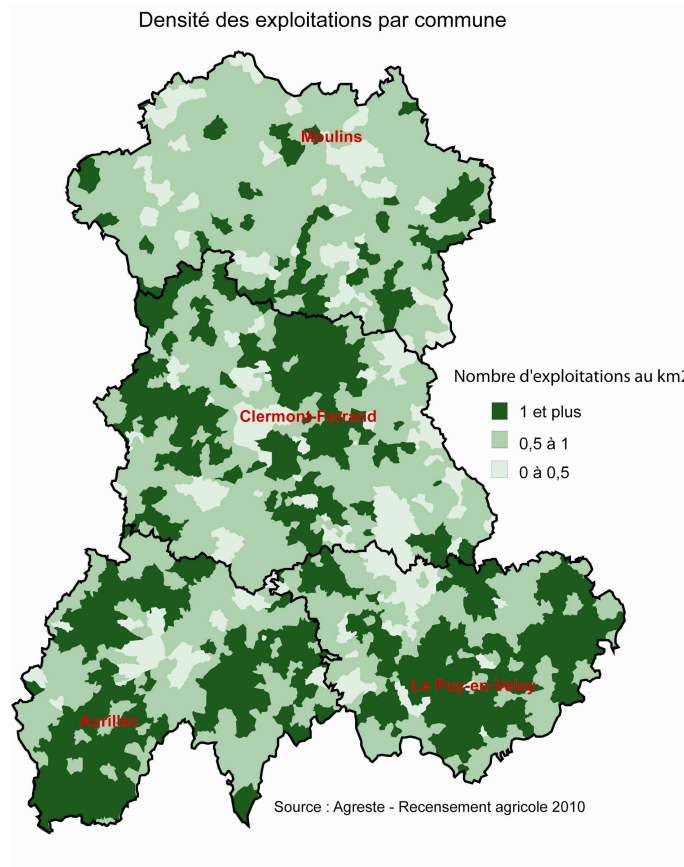


Autre enseignement : diversification et circuits courts ne concernent pas que les petites exploitations, au contraire : ce sont des activités à part entière des exploitations et pas seulement des solutions alternatives au développement de l'activité agricole.

Enfin l'agriculture auvergnate est en équilibre avec l'environnement. Les surfaces en cultures biologiques ont plus que doublé depuis 10 ans, mais surtout en Auvergne, « plus grande prairie naturelle de France », la moitié des surfaces agricoles ne reçoivent ni engrais ni produits phytosanitaires.

### **Une agriculture intégrée dans son territoire**

Le tissu d'exploitations agricoles recouvre l'ensemble du territoire auvergnat, les fortes densités d'exploitations agricoles se trouvent aussi bien près des zones urbaines que dans des zones plus rurales. Ce tissu agricole se maintient malgré la diminution du nombre d'exploitations, certes plus prononcé dans le nord que dans le sud de la région mais assez équilibré à l'échelle départementale. Ainsi, aucune zone de la région ne semble être en déprise agricole.



De plus les activités de diversification permettent de valoriser les atouts spécifiques des différents terroirs auvergnats :

- Fromages Saint Nectaire et Cantal fermiers dans leurs zones AOC respectives
- Transformation du bois dans le sud-est de la région
- Entreprises de travaux agricoles dans la Limagne
- Tourisme, hébergement et restauration sur l'ensemble du territoire régional.

**Au vu de ces premiers résultats du recensement agricole 2010, il apparaît que l'agriculture auvergnate s'est largement professionnalisée depuis 10 ans, tout en mettant l'accent sur la qualité de la production et en préservant des atouts territoriaux spécifiques déclinés dans chacun des départements.**

Pour aller plus loin, tous les résultats du recensement agricole sont disponibles en ligne sur :

***[www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr/Recensement-agricole-2010](http://www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr/Recensement-agricole-2010)***